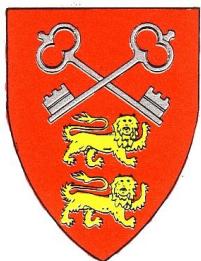


SOM'INFOS



La Gazette du village



Groupe Scolaire Hubert Bodin

Bulletin n° 52 – Juillet 2010

SOMMAIRE

L'année 2010, une année à surprises ?.....	3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	4
Création d'un emploi saisonnier.....	4
Projet d'acquisition immobilière.....	5
Travaux Voiries et Bâtiments - projets à venir.....	5
Budget 2010.....	6
Projet de site Internet de la Mairie.....	9
Ouverture du "Sommerviducasse".....	9
Visite de Mr Jacques Ranchère Sous-Préfet.....	10
Stade de Sommervieu.....	10
Accessibilité des lieux publics.....	10
Dates à retenir.....	10
NOS ASSOCIATIONS.....	11
Le Club du Temps de Vivre.....	11
Som'Ateliers.....	11
Le Comité des Fêtes.....	12
L'Association des Parents d'Elèves.....	13
L'U.S.I.B.N. - Section Gymnastique.....	13
INFORMATIONS DIVERSES.....	13
Yoga Sommervieu.....	13
Tribunal d'Instance de Caen.....	13
Quelques numéros utiles.....	14
Numéros d'urgence.....	15

L'année 2010, une année à surprises ?

E On peut se le demander tant les évènements qui émaillent ces six premiers mois se révèlent pour le moins catastrophiques à bien des égards. C'est vrai sur le plan climatique quand on assiste à des inondations considérées comme inhabituelles et qui provoquent, dans le sud notamment, des dégâts considérables, plongeant les populations dans la désolation quand ce n'est pas, pour certains, dans le deuil; mais

D c'est également vrai sur le plan tant économique que social, sans parler d'évènements tout aussi consternants même s'ils n'ont pas la même importance, je veux parler de la déroute des "Bleus" dans la coupe du monde, équipe éliminée au premier tour dans des conditions humiliantes, pire, déshonorantes.

Ainsi donc, tout va mal ! et nous ne voyons guère de raisons d'être optimistes, le plan politique n'étant pas plus réjouissant dans la mesure où les problèmes se règlent non pas dans le consensus mais, comme toujours, dans un rapport de force incertain et où la justice finalement n'y trouve pas nécessairement son compte.

I

T Situation tout aussi désespérante, voici qu'à l'échelon local, nous assistons également à des changements qui modifient complètement les rapports entre les administrations et les élus et ce, dans le cadre de réformes qui n'annoncent pas nécessairement ce qu'elles sont censées modifier pour le plus grand bénéfice, paraît-il ! des administrés. C'est ainsi que l'intervention du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), organisme devant servir seulement de conseil, vient changer la donne dans les modifications du POS (Plan d'Occupation des Sols), engagées par les communes.

O

R Cette immixtion dans la maîtrise du territoire communal, élément nouveau et arbitraire, dans la politique d'urbanisation menée par les conseils municipaux, a pour but de réduire les pouvoirs des maires et de leur conseil dans la mesure où, suivant les avis du SCOT, les Préfets autorisent ou non les projets des municipalités sur des nouveaux critères de densité de population appliqués sans nuance à l'ensemble du territoire national.

I

C'est le cas de Sommervieu qui voit sa modification de POS largement amputée par le SCOT mais aussi par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), ces deux organismes n'ayant pour seul objectif, de l'aveu même du Sous-Préfet, de nous faire réaliser un PLU (Plan Local d'Urbanisme), PLU inutile et onéreux puisque les Intercom sont déjà programmées pour effectuer leur propre PLU maîtrisant ainsi la totalité du territoire communal.

A

Cette obstination s'avère bien entendu préjudiciable pour la commune de Sommervieu puisqu'elle met en péril les effectifs scolaires, compromet les possibilités de notre commune dans l'avenir et ce, malgré les tentatives d'explications fournies par le conseil municipal de Sommervieu lors des différentes réunions organisées près du SCOT et de la Sous-Préfecture.

L

Cette façon d'imposer aux communes de nouvelles dispositions en matière d'urbanisation en milieu rural est d'autant inadmissible qu'elle est, en ce qui nous concerne en contradiction avec les engagements préfectoraux ratifiés et signés en 1999 par le Préfet de l'époque et portant sur les zones NA restées en réserve et destinées à la construction, sur le territoire communal.

E Je laisse aux administrés le soin d'en tirer les conclusions qui s'imposent mais, d'ores et déjà, on voit bien qui tire les bénéfices d'une telle politique territoriale, le but recherché étant, vous l'aurez compris, de repeupler le centre urbain en perte de population au détriment des zones rurales.

D

I C'est un complet revirement par rapport aux promesses faites au moment de l'entrée des communes dans l'Intercom, celles-ci étant condamnées à devenir ce que nous étions un certain nombre de maires à dénoncer (même si quelques un ont changé d'avis depuis leur accession au bureau) des communes-dortoirs.

T La réforme territoriale, elle aussi, va dans ce sens et c'est donc une recentralisation des pouvoirs qui se met en place par le biais des Intercommunalités, contrairement aux discours lénifiants tenus par nos gouvernants sur ce sujet. Dommage !

O Cette réforme, comme beaucoup d'autres, avait sans doute une légitimité dans ses motifs, elle n'aura que des inconvénients dans ses applications, mais faudra-t-il en passer par une expérimentation pour le reconnaître ?

R En attendant de connaître la réponse définitive du Sous-préfet concernant notre demande de modification (passage de 5,5 hectares dans la zone constructible dont 1,4 ha pour la commune) nous essaierons de rester raisonnablement optimistes, comptant sur un examen objectif de nos arguments. Pussions-nous avoir été entendus !

I

A Pour conclure cet éditorial, je voudrais au moment où, sans doute, beaucoup d'entre vous s'apprêtent à partir en congés, vous souhaiter à toutes et tous de bonnes vacances d'été avec du soleil non seulement sur vos têtes mais aussi dans les cœurs.

L

Le Maire : H. BODIN

><><><><><><><><>

INFORMATIONS MUNICIPALES

Création d'un emploi saisonnier

Pendant la période estivale, l'entretien de la voirie et des espaces verts nécessite la création d'un emploi saisonnier.

En conséquence, un agent non titulaire est recruté pour une période de cinq mois allant du 1er mai au 30 septembre 2010 et assurera les fonctions d'agent d'entretien polyvalent pour une durée hebdomadaire de 35 heures.



Projet d'acquisition immobilière

Suite au décès de Melle Christine BOSSARD, les héritiers ont mis en vente tous les bâtiments situés rue de l'église et rue de Magny, le terrain jouxtant ces dits bâtiments étant exclus.

La visite de cette propriété ayant eu lieu le 29 janvier 2010, le conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition des locaux mais souhaite acquérir également l'herbage, parcelle cadastrée AB14 actuellement en zone NA du Plan d'Occupation des Sols (POS).



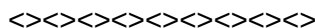
L'obtention de cet ensemble (ferme et champ) permettrait la création d'un point multi-services pour la population, l'installation d'un débit de boissons permanent sous licence IV, l'installation d'un point de restauration, l'aménagement de bâtiments de service pour l'atelier technique municipal, la réalisation d'un parking, la création d'un lotissement communal.

Après différentes négociations avec Maître Bloche, notaire en charge de la succession, les héritiers acceptent également la vente de la parcelle AB14, le conseil municipal, à l'unanimité :

- x donne son accord pour l'acquisition de la totalité de la propriété Bossard située rue de l'église sous réserve impérative que cette parcelle passe au préalable en zone 1NA (constructible).
- x refuse le versement d'une indemnité d'immobilisation de 10% demandée par le notaire, en cas de non régularisation à la date convenue de la promesse unilatérale de vente à venir.



Coût de l'opération : 500 000€ plus 25 000 € de frais de notaire.



Travaux Voiries et Bâtiments - projets à venir

Lors de sa séance du 8 janvier dernier, le conseil municipal a dressé une première liste des travaux à envisager pour les années à venir :

•Voiries

- Extension du parking de la salle polyvalente,
- Goudronnage de la rue et de l'impasse des Primevères, de la Maison blanche, de la rue des Alliés, du chemin de Magny, de la rue des Pérelles (partie haute - dernier tronçon), de l'impasse des Hommes,
- Trottoirs rue des sources,
- Panneaux de signalisation pour réduire la vitesse rue des Pérelles,
- Arrêts de bus,
- La Tringale.

•Bâtiments

- Plafond de la salle polyvalente,
- Sortie hotte de la salle polyvalente,
- Accès au clocher de l'église,
- Toiture de l'église,
- Ravalement de la Mairie.



En travaux de voiries, pour l'année 2010, 2 projets ont été retenus :

✓ **La réfection de la rue et de l'impasse des Primevères**

Estimation du projet :	Travaux de voirie :	37 263 €
	Travaux réseau pluvial et aménagement :	38 747 €
	Total TTC de :	76 010 €

Plan de financement :	Etat - Dotation Globale Equipement (25%):	7 790 €
	Conseil Général :	12 000 €
	Emprunt	56 220 €
	Total TTC de :	76 010 €

✓ **La réfection de la rue des Pérelles (partie haute - dernier tronçon)**

Estimation du projet :	Travaux de voirie :	23 478 €
	Travaux réseau pluvial et aménagement :	15 257 €
	Total TTC de :	38 735 €

Plan de financement :	Etat - Dotation Globale Equipement (25%):	4 907 €
	Conseil Général :	400 €
	Emprunt	33 428 €
	Total TTC de :	38 735 €

Ces travaux seront réalisés au 3ème trimestre 2010.

<><><><><><><><><><><><>

Budget 2010

Lors de sa réunion du 19 mars 2010, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le compte administratif 2009 qui présente le résultat de clôture suivant :

- section investissement : - 9 958 €
- section fonctionnement : + 332 426 €

Soit un résultat de clôture excédentaire de : 322 468 €

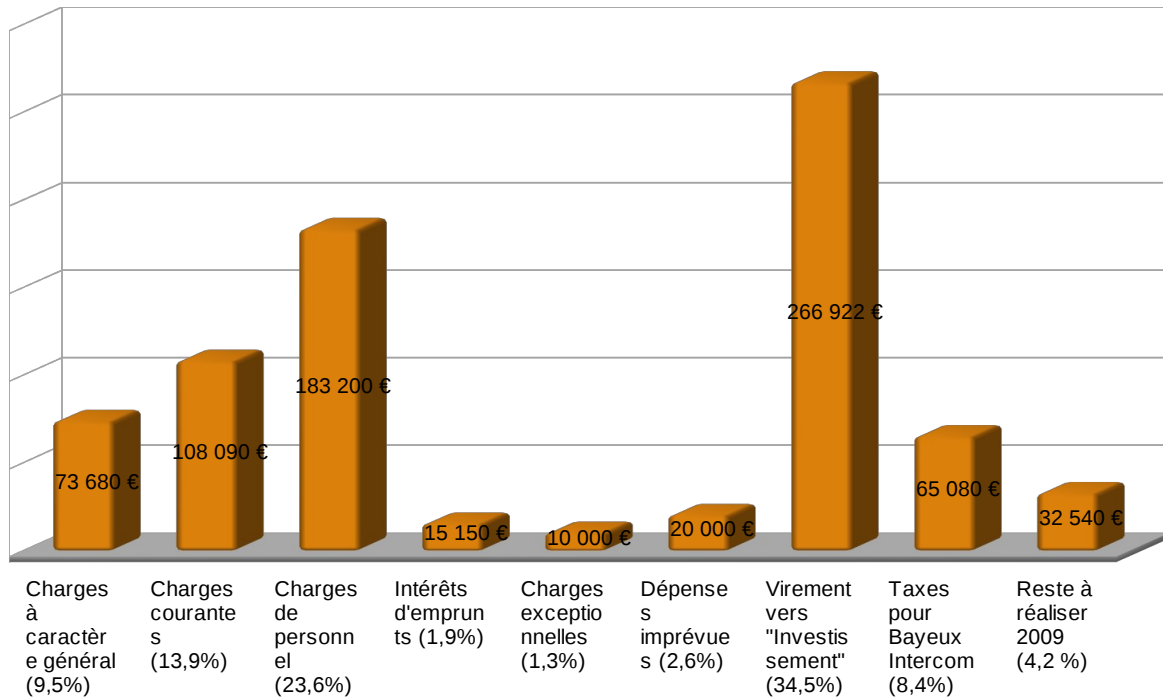
Sur ces 322 468 €, 266 922 € seront versés à la section d'investissement.

Le budget primitif 2010 a ensuite été accepté à l'unanimité :

(774 662 € pour la section de fonctionnement et 554 403 € pour la section d'investissement).

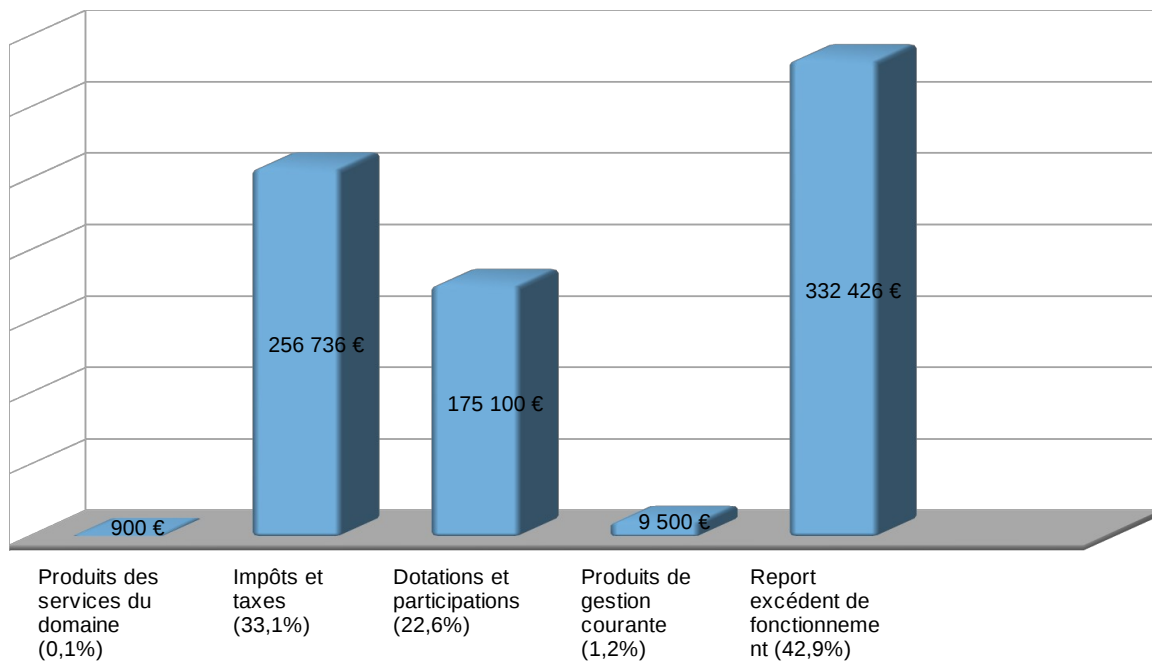
Budget primitif 2010

Section de Fonctionnement - Dépenses



Budget primitif 2010

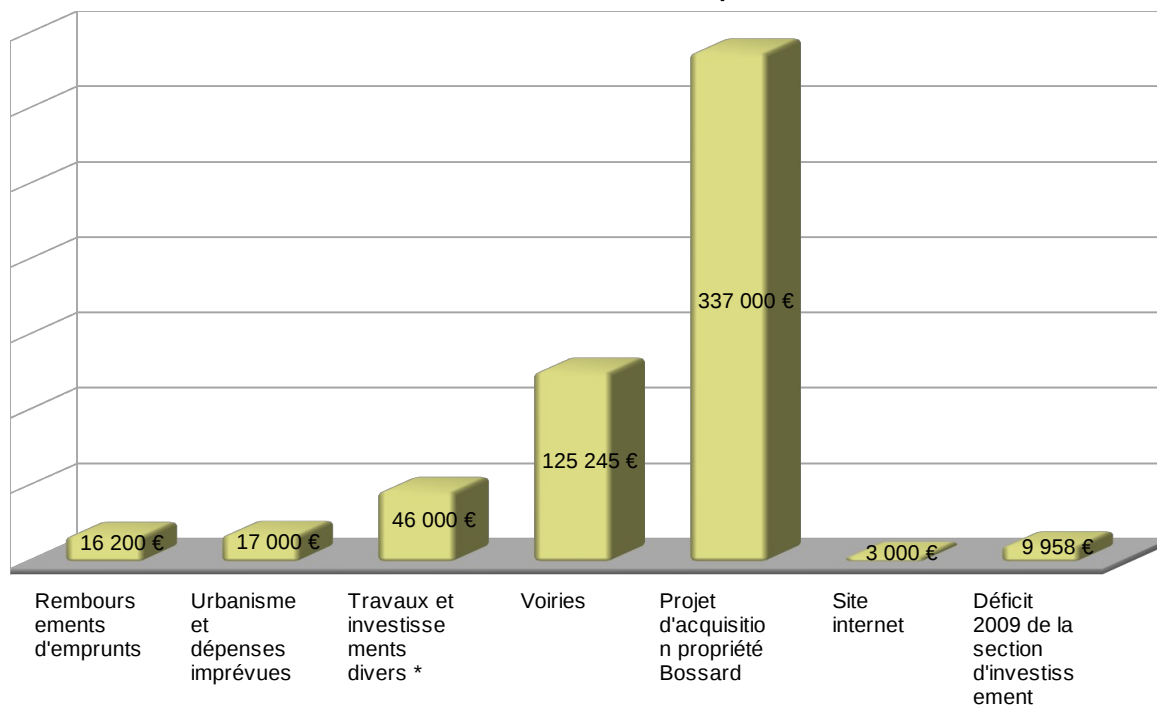
Section de Fonctionnement - Recettes



N.B. : Suite à l'adoption de la T.P.U. (taxe professionnelle unique) par la communauté de communes, nous aurons à reverser 65 080 € à Bayeux Intercom.

Budget primitif 2010

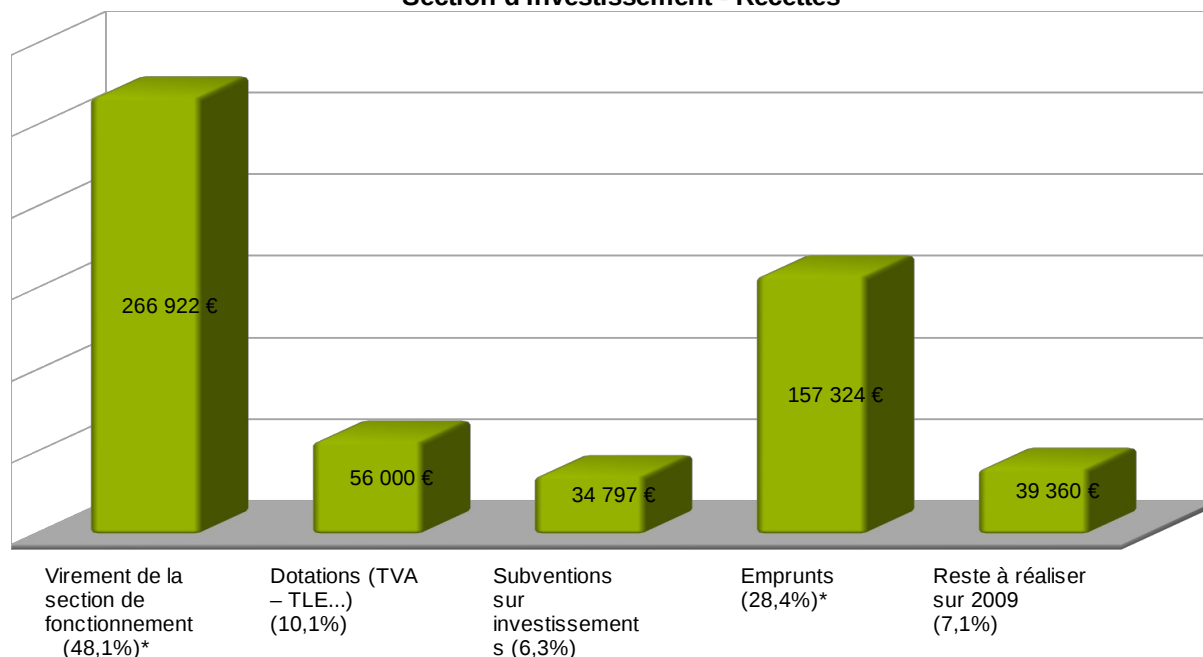
Section d'Investissement - Dépenses



* Travaux et investissements divers prévus : charpente et toiture de l'église, plafond de la salle polyvalente, acquisition de matériels pour l'atelier communal

Budget primitif 2010

Section d'Investissement - Recettes



* Ces chiffres pourront être revus en cours d'exercice en fonction de l'évolution des travaux et acquisitions

NOS ASSOCIATIONS

Le Club du Temps de Vivre

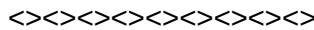
Depuis le début de l'année, en plus de nos rencontres hebdomadaires, quelques festivités ont eu lieu :

- un après-midi de février, une "crêpe-party" a été préparée par notre présidente pour fêter la chandeleur,
- en mai, nous avons participé à la journée de la forme organisée, cette année, par la commune de Saint Vigor le Grand,
- en juin, notre sortie annuelle au Château de la Bourbansais en Ille & Vilaine nous a permis de passer une journée très agréable avec au programme :
 - la visite du château,
 - la visite du parc animalier,
 - le spectacle de fauconnerie,
 - le repas au restaurant.



le 22 juin dernier, nous avons assisté à l'assemblée générale des Aînés Ruraux au Palais des Congrès à Caen.

Comme tous les scolaires, nous cessons nos activités début juillet pour les reprendre le 2 septembre 2010.



Som'Ateliers

Som'Ateliers finit son année sous le soleil avec un apéritif dînatoire offert aux adhérents Qi Gong. Une cinquantaine de personnes avait pu venir et ce moment de convivialité a été apprécié par tous.

Les cours de Qi Gong reprennent dès le mois de septembre :

- | | | |
|-------------|------------------|--|
| le lundi | de 17h15 à 18h30 | Cours interne tout public, |
| le lundi | de 18h45 à 20h00 | Pratiquants avancés, |
| le mercredi | de 20h30 à 21h45 | Qi Gong externe
(prévention des troubles musculo-squelettiques; améliore la forme physique et la vitalité). |

Inscriptions à ces cours le 8 septembre 2010 de 18h00 à 20h00.



Bien sûr, l'association continue les stages mensuels, la country tant attendue, peut-être la salsa, Un stage de chant et de théâtre est en cours de projet. N'hésitez pas à nous appeler et à nous laisser vos emails pour les prochaines dates à retenir. Profitez de l'été, du soleil, prenez soin de vous et à bientôt.

Rachel BOBEE : 02 31 21 98 35

Valérie CADENE : 02 31 21 44 89

Le Comité des Fêtes

Cette année le comité fête son 50^{ème} anniversaire. Une partie de l'équipe actuelle est en place depuis dix ans. C'est un peu l'heure des bilans.

Force est de constater que notre village est devenu une cité dortoir. La population part travailler chaque matin sur Bayeux ou encore sur Caen. Chaque fin de semaine est pour tous un moment de repos et de vie de famille. Aussi notre tâche n'est-elle pas simple. Nous constatons un peu plus chaque année le désintérêt pour la vie communale et associative de notre village. Nous avons pourtant essayé de mettre en place des activités variées susceptibles d'intérêt soit pour les uns soit pour les autres. Le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances.

La galette des rois (gratuite) à laquelle vous êtes tous invités chaque début d'année voit le nombre de participants diminuer peu à peu. Se rencontrer entre voisins, faire connaissance, discuter avec les nouveaux arrivants, passer un moment convivial n'est plus à l'ordre du jour. Nous sommes concurrencés par la télévision, internet et la vie trop "speed" de la semaine. Il est vrai que cette année, la neige et le froid sont venus perturber fortement les activités.

Peu de monde au concours de belote, ainsi qu'au concours de pétanque du lundi de Pentecôte qui réunit pourtant d'habitude pas mal de monde surtout quand il fait beau.

Le loto nous a permis de réunir plus de 90 joueurs et joueuses de tous les âges et nous avons fait en sorte que les lots remis aux gagnants soient les plus variés et intéressants possibles.



Le 5 juin, cinquante personnes se sont levées de très bon matin.

Le car nous a emmenés à Bruges pour la journée. Un petit déjeuner copieux, nous attendait aux Hayons, petite bourgade au nord de



Rouen. Arrivés à Bruges deux guides nous attendaient pour une visite de deux heures de la cité médiévale. Chacun a ensuite pu se promener et se restaurer librement. Un nouveau rendez-vous à quinze heures nous a permis de faire le tour des canaux et de visiter la ville sous un autre angle. Nouveau temps de visite libre dans cette cité qui offre mille et une possibilités de passer un agréable moment ; certains ont fait du shopping (la bière et le chocolat en particulier), d'autres ont fait les musées, d'autres encore ont flâné dans les rues sous un soleil et une température dignes du midi.

A sept heures tout le monde a regagné le car, satisfait de sa journée et un peu fatigué quand même. A une heure du matin nous étions de retour à Sommervieu. Nous remercions vivement tous les participants qui nous ont permis, à nous organisateurs, de passer une très bonne journée en leur compagnie. Nous réfléchissons déjà à notre prochaine destination.

Encore une journée ensoleillée pour le vide-greniers du 4 juillet. Un nouveau cadre : le parc de l'ancien séminaire, 88 exposants dont 28 de Sommervieu, 500 mètres d'objets les plus divers exposés, un grand nombre de visiteurs. Nous avons donc épuisé les saucisses, grillades, frites, teurgoule. Les arbres ont permis de déjeuner à l'ombre à ceux qui avaient envie d'un peu de fraîcheur. Nous sommes très contents du succès remporté et la fatigue des organisateurs semblait moins pesante. Encore merci à tous les participants et visiteurs. Nous remercions vivement tous les bénévoles qui nous ont apporté une aide précieuse, sans eux ce vide-greniers n'aurait pas été possible.

Notre assemblée générale aura lieu le 25 septembre et nous aimerions vous compter nombreux dans l'assistance. Nous comptons également sur un renfort de notre équipe.

L'Association des Parents d'Elèves



Un bilan de fin d'année très positif pour l'association avec la kermesse qui s'est déroulée le 26 juin dernier sous le soleil.

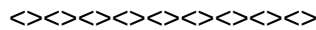
Un spectacle de qualité nous a fait voyager à travers le monde (merci aux Institutrices) dans une très bonne ambiance.

MERCI à tous les parents qui se sont mobilisés afin que la fête soit réussie sans

oublier une équipe active de Papas, qui sans eux, rien ne serait possible.



Un très bel été à tous, bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée des classes.



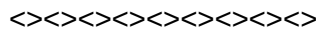
L'U.S.I.B.N. - Section Gymnastique

L'Union Sportive Intercommunale Bessin Nord, lors de sa dernière réunion et à la demande générale du bureau, décide de retirer de son association, la section gymnastique.

Depuis le 1er juillet, cette section comptant une trentaine d'adhérents, est radiée de l'USIBN et ne pourra pas reprendre ses cours en septembre prochain.

Ses responsables Christa Vautier et Nadine Terrasson lancent un appel à toutes personnes susceptibles de recréer une association afin que cette activité redémarre.

Contacts : Nadine Terrasson au 02 31 21 55 53 ou Christa Vautier au 02 31 21 69 24.

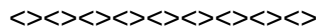


INFORMATIONS DIVERSES

Yoga Sommervieu

Reprise des cours le mardi 21 septembre 2010 de 18h00 à 19h30 avec un nouveau professeur

Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Claire MORICE au 02 31 39 60 71.



Tribunal d'Instance de Caen

A compter du 1er janvier 2010, le tribunal d'instance de Bayeux est supprimé. L'ensemble des procédures en cours devant ce tribunal est transféré en l'état au tribunal d'instance de Caen situé à l'adresse suivante :

25 place de la république

14035 Caen cedex

Téléphone : 02 31 86 08 98 - Fax : 02 31 85 93 36

Quelques numéros utiles

- ➔ **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30, le jeudi de 9h30 à 12h00.

02 31 21 74 96 ou 02 31 51 01 93
sommervieu.mairie@wanadoo.fr

- ➔ **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - 02 31 26 84 84
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - 02 31 51 02 15

- ➔ **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - 02 31 22 99 82
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

- ➔ **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - 02 31 21 52 50
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

- ➔ **Croix Rouge Française** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - 02 31 92 22 22
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

- ➔ **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - 02 31 92 75 25
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

- ➔ **Journée d'Appel de Préparation à la Défense – J.P.A.D.** - 02 31 38 47 50
Centre du Service national de Caen
14054 Caen Cedex 4 – www.defense.gouv.fr (rubrique jeunes & JPAD)

- ➔ **Les Restaurants du cœur** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - 02 31 22 77 20
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

- ➔ **Liste des assistances maternelles du département** - 02 31 57 17 67 - www.cg14.fr

- ➔ **PAIO** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
Rue de Cahier de Gerville – 14406 Bayeux - 02 31 92 60 55

- ➔ **Permis de conduire**
Centres organisant des stages de récupération de points - www.calvados.pref.gouv.fr

- ➔ **Relais alimentaire** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - 02 31 22 91 34
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,
ouvert début avril jusqu'au début décembre.

- ➔ **Service Public**
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - 3939
www.service-public.fr

- ➔ **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuiret à Bayeux - 02 31 92 92 40

- ➔ **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - 02 31 22 82 27
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h

